



# Communiqué de presse

Vitry-sur-Seine, le 19 octobre 2021

## **Contre le mal-logement et les propriétaires vautours, rassemblement devant la préfecture mercredi 20 octobre à 10H00 en soutien à Yves Pontonnier !**

**Yves Pontonnier continue une grève de la faim pour protester contre le mal-logement que lui-même vit depuis des mois face à un propriétaire vautour à Vitry-sur-Seine. La Fédération CNL du Val-de-Marne tient à apporter tout son soutien et sa solidarité et appelle au rassemblement devant la préfecture mercredi 20 octobre à 10H00.**

Yves Pontonnier a tout connu, la rue pendant 5 ans comme sans domicile fixe avant de se consacrer à son association De la Rue à la Scène qui aide les sans-abris depuis le début de la crise à travers la région avec ses maraudes festives, mélange de spectacle et d'aide alimentaire. Avec ses bénévoles et amis, il lutte contre l'exclusion et la pauvreté en recréant du lien social.

Depuis 4 ans, il vit, avec sa femme, dans un logement insalubre, une petite maison avec deux chambres à Vitry-sur-Seine pour un loyer de... 1164 euros ! Honteux et inacceptable car la surface de location de 70 m<sup>2</sup> est fautive (54 m<sup>2</sup> réels), il y a des moisissures, des rats... Le propriétaire ne veut rien entendre alors qu'un dernier constat d'huissier est accablant sur les conditions de vie du ménage : humidité, plafonds et murs qui s'écroulent, électricité qui n'est pas aux normes...

Et malgré les relances, les injonctions, le propriétaire ne veut rien faire sinon récupérer ses loyers sans même effectuer des travaux. **Rien n'a changé pour Yves Pontonnier !**

**La CNL réaffirme plus que jamais un droit inaliénable, celui de disposer d'un logement décent et sécurisé !**

Pas de droit de cité pour les propriétaires vautours et les marchands de cauchemar. Nous devons, toutes et tous, combattre les conditions du mal-logement et arrêter la spéculation sur les logements.

**La Fédération CNL du Val-de-Marne exige que les travaux soient effectués dans le logement de la famille ; exige également la mise en place du permis de louer sur le département obligeant les propriétaires à signaler leur bien aux mairies et la mise en place d'un encadrement des loyers et d'observatoire des loyers départemental pour éviter les abus.**

**La Fédération CNL du Val-de-Marne apporte toute sa solidarité et son soutien à Yves Pontonnier dans son action et appelle au rassemblement devant la préfecture, mercredi 20 octobre, à 10H00.**

**Fédération C.N.L. du Val-de-Marne**

**Contact presse**

**CNL 94 01 43 91 11 11 / [cnl.94@wanadoo.fr](mailto:cnl.94@wanadoo.fr) – #cnlvaldemarne**

**Alain Gaulon, président 06 13 23 40 81**